

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Exemplaire pour
société de gestion

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du Fonds, votre argent est bloqué jusqu'à la fin du terme du Fonds, soit pendant une durée de six ans ou, si la Société de Gestion décide de proroger le terme du Fonds pendant une période de deux ans, huit ans, soit au plus tard le 31 décembre 2024. Le Fonds, un fonds d'investissement de proximité, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits à la rubrique «profil de risque» du présent règlement du Fonds (le "Règlement"). Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous détiendrez vos parts dans le Fonds et de votre situation individuelle.

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) M. Mme Melle

NOM _____

Nom de jeune fille _____

Prénom(s) _____

Né(e) le _____ à _____

Nationalité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Questionnaire lié à la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers : avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Adresse et pays de résidence fiscale étrangère _____

_____ Numéro d'identification fiscal _____

Questionnaire FATCA : du fait des règles édictées par le gouvernement américain en matière de lutte contre l'évasion fiscale (loi FATCA – Foreign Account Tax Compliance Act – loi fiscale sur la déclaration des avoirs américains investis à l'étranger) et de l'accord subséquent conclu le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américains, Entrepreneur Venture Gestion est dans l'obligation de collecter certaines informations afin de déterminer si vous êtes contribuable(s) des Etats-Unis d'Amérique. Pour cette raison, nous vous invitons à répondre aux questions suivantes :

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription. Nous vous invitons dans ce cas à vous rapprocher de votre Conseiller ou d'Entrepreneur Venture Gestion.

Si « Non » Possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui TIN n° _____ Non

Aux vues de mes réponses, et en signant le présent document, je certifie que je ne suis ni citoyen(ne) ni résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique. Je m'engage à fournir à Entrepreneur Venture Gestion le certificat W-8BEN si je possède un TIN mais ne suis plus résident(e) fiscal(e) des Etats-Unis d'Amérique. Je m'engage à informer immédiatement Entrepreneur Venture Gestion de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessus, et ce pendant toute la durée de mon investissement.

SOUSCRIPTION

Démarchage :

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage par voie de porte à porte (dans les conditions définies à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et que je n'ai souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai. Je reconnais avoir été informé ne pas disposer de faculté de rétractation en ce qui concerne la présente souscription.

Je déclare souscrire à :

Part de la souscription affectée à l'ISF, en €	Part de la souscription affectée à l'IR, en €	Nombre de parts entières souscrites, d'une valeur nominale de 1000 € (1+2)	Droits d'entrée : 4,5%	Montant total de la souscription, en €(3+4)
_____ € ⁽¹⁾	_____ € ⁽²⁾	_____ × 1000 € ; Soit : _____ € ⁽³⁾	Soit : _____ € ⁽⁴⁾	Soit : _____ € ⁽⁵⁾

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Je certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Cadre légal et réglementaire de mon investissement :

Je déclare adhérer, en application de l'article L 214-8-1 du Code Monétaire et Financier, au FIP TERRE D'ENTREPRENEURS, à son règlement, au document d'informations clés pour l'investisseur dont j'ai pris connaissance et qui m'ont été remis en sus de la brochure commerciale. Je déclare ainsi avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS. Aussi, je déclare avoir été informé des risques que peut comporter le FIP (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) et que je ne pourrai demander le rachat des parts du FIP avant l'expiration d'une durée minimum de 6 ans à compter de la date de constitution du Fonds.

En conséquence, je déclare connaître les caractéristiques du FIP, en comprendre les risques de perte en capital, être financièrement en mesure d'y faire face, et que ce produit financier répond à mes objectifs d'investissement (notamment de défiscalisation).

Paraphe

Le règlement du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS est à la disposition des porteurs de parts sur demande auprès de la Société de Gestion.

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

Je décide (cocher une des deux cases ci-dessous) :

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront inscrites en nominatif pur auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A.

Je joins un chèque à l'ordre du "FIP TERRE D'ENTREPRENEURS" du montant indiqué ci-contre (5).

Le chèque accompagnant cette souscription doit obligatoirement émaner d'un compte au nom du ou des souscripteurs, personnes physiques.

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront déposées sur mon compte titre à la banque (nom et ville)
..... (RIB Titres à fournir ainsi que le code affilié conservateur).

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Mode de règlement : par débit de mon compte à la banque (nom et ville) comme mentionné ci-dessous.
Ce versement sera converti en parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS dès réception du règlement par le dépositaire du FIP.

Je fourni le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Domiciliation (Nom et Ville)

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Cadre fiscal de mon investissement :

Compte tenu de l'engagement de la société gestionnaire du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS d'investir 100% dans des sociétés éligibles,

Je décide de réaliser cet investissement dans le cadre de :

- l'article 885-0 V bis du Code Général des Impôts, en vue d'une réduction d'ISF à hauteur de 50% de la part de ma souscription affectée à l'ISF et ce dans la limite annuelle de 18 000 € par foyer fiscal,

- et/ou dans le cadre de l'article art. 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts pour une réduction au titre de l'IRPP à hauteur de 18% de la part de ma souscription affectée à l'IR et ce, dans la limite annuelle de 2 160 € pour une personne seule et 4 320 € pour un couple marié ou pacsé et soumis à une imposition commune.

L'attestation fiscale délivrée par la société de gestion ou le dépositaire sera établie conformément à la répartition précisée dans le tableau ci-contre.

J'ai bien noté que le bénéfice des réductions ISF prévues aux art 885-0 V bis et bis A ne peut donner lieu à une réduction supérieure à un montant de 45 000 € au titre de la même imposition.

J'ai bien noté que le bénéfice de la réduction IRPP prévue à l'art 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts est incluse dans le plafond des avantages fiscaux de 10 000 € prévu à l'art 200-0 A du Code Général des Impôts.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FIP, je déclare :

- m'engager conformément aux dispositions du Code Général des Impôts à conserver les parts A souscrites pendant une durée de 5 ans à compter de leur souscription. Ce délai court à compter de la date de la souscription jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant l'année de la souscription.

- avoir pris note que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :

1. être fiscalement domicilié en France ou imposable à l'ISF,

2. ne pas détenir avec les membres de mon groupe familial, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS à aucun moment, ni détenir ou avoir détenu à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts du FIP plus de 25 % des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du FIP.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié selon les dispositions légales et réglementaires.

Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion :

Je verse un montant total de euros (5), qui comprend un montant de droits d'entrée de euros (4). Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 4,5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,74%, dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,57%.

Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 8 ans.

Modalités spécifiques de partage de la plus-value ("Boni de liquidation") :

Le boni de liquidation est réparti à hauteur de 80% pour les porteurs de parts A et de 20% pour la société de gestion, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement à 100% du nominal des parts A.

Fait à :, le | | | | |

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)

Merci de parapher la page ci-contre.
Signature du souscripteur
(Précédée de la mention "lu et approuvé". "Bon pour souscription")

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement signée par le conseiller et le ou les souscripteurs
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des souscripteurs
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Le certificat W-8BEN, si nécessaire

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires à la gestion des services et contrats qui seront conclus dans le cadre de notre relation commerciale. Elles sont destinées à Entrepreneur Venture Gestion et à ses partenaires. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la société Entrepreneur Venture Gestion.

Entrepreneur Venture Gestion

39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France
Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurventure.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Exemplaire pour
le dépositaire

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du Fonds, votre argent est bloqué jusqu'à la fin du terme du Fonds, soit pendant une durée de six ans ou, si la Société de Gestion décide de proroger le terme du Fonds pendant une période de deux ans, huit ans, soit au plus tard le 31 décembre 2024. Le Fonds, un fonds d'investissement de proximité, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits à la rubrique «profil de risque» du présent règlement du Fonds (le "Règlement"). Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous détiendrez vos parts dans le Fonds et de votre situation individuelle.

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) M. Mme Melle

NOM _____

Nom de jeune fille _____

Prénom(s) _____

Né(e) le _____ à _____

Nationalité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Questionnaire lié à la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers : avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Adresse et pays de résidence fiscale étrangère _____

_____ Numéro d'identification fiscal _____

Questionnaire FATCA : du fait des règles édictées par le gouvernement américain en matière de lutte contre l'évasion fiscale (loi FATCA – Foreign Account Tax Compliance Act – loi fiscale sur la déclaration des avoirs américains investis à l'étranger) et de l'accord subséquent conclu le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américains, Entrepreneur Venture Gestion est dans l'obligation de collecter certaines informations afin de déterminer si vous êtes contribuable(s) des Etats-Unis d'Amérique. Pour cette raison, nous vous invitons à répondre aux questions suivantes :

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription. Nous vous invitons dans ce cas à vous rapprocher de votre Conseiller ou d'Entrepreneur Venture Gestion.

Si « Non » Possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui TIN n° _____ Non

Aux vues de mes réponses, et en signant le présent document, je certifie que je ne suis ni citoyen(ne) ni résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique. Je m'engage à fournir à Entrepreneur Venture Gestion le certificat W-8BEN si je possède un TIN mais ne suis plus résident(e) fiscal(e) des Etats-Unis d'Amérique. Je m'engage à informer immédiatement Entrepreneur Venture Gestion de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessus, et ce pendant toute la durée de mon investissement.

SOUSCRIPTION

Démarchage :

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage par voie de porte à porte (dans les conditions définies à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et que je n'ai souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai. Je reconnais avoir été informé ne pas disposer de faculté de rétractation en ce qui concerne la présente souscription.

Je déclare souscrire à :

Part de la souscription affectée à l'ISF, en €	Part de la souscription affectée à l'IR, en €	Nombre de parts entières souscrites, d'une valeur nominale de 1000 € (1+2)	Droits d'entrée : 4,5%	Montant total de la souscription, en €(3+4)
_____ € ⁽¹⁾	_____ € ⁽²⁾	_____ × 1000 € ; Soit : _____ € ⁽³⁾	Soit : _____ € ⁽⁴⁾	Soit : _____ € ⁽⁵⁾

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Je certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Cadre légal et réglementaire de mon investissement :

Je déclare adhérer, en application de l'article L 214-8-1 du Code Monétaire et Financier, au FIP TERRE D'ENTREPRENEURS, à son règlement, au document d'informations clés pour l'investisseur dont j'ai pris connaissance et qui m'ont été remis en sus de la brochure commerciale. Je déclare ainsi avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS. Aussi, je déclare avoir été informé des risques que peut comporter le FIP (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) et que je ne pourrai demander le rachat des parts du FIP avant l'expiration d'une durée minimum de 6 ans à compter de la date de constitution du Fonds.

En conséquence, je déclare connaître les caractéristiques du FIP, en comprendre les risques de perte en capital, être financièrement en mesure d'y faire face, et que ce produit financier répond à mes objectifs d'investissement (notamment de défiscalisation).

Paraphe

Le règlement du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS est à la disposition des porteurs de parts sur demande auprès de la Société de Gestion.

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

Je décide (cocher une des deux cases ci-dessous) :

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront inscrites en nominatif pur auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A.

Je joins un chèque à l'ordre du "FIP TERRE D'ENTREPRENEURS" du montant indiqué ci-contre (5).

Le chèque accompagnant cette souscription doit obligatoirement émaner d'un compte au nom du ou des souscripteurs, personnes physiques.

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront déposées sur mon compte titre à la banque (nom et ville)
..... (RIB Titres à fournir ainsi que le code affilié conservateur).

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Mode de règlement : par débit de mon compte à la banque (nom et ville) comme mentionné ci-dessous.
Ce versement sera converti en parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS dès réception du règlement par le dépositaire du FIP.

Je fourni le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Domiciliation (Nom et Ville)

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Cadre fiscal de mon investissement :

Compte tenu de l'engagement de la société gestionnaire du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS d'investir 100% dans des sociétés éligibles,

Je décide de réaliser cet investissement dans le cadre de :

- l'article 885-0 V bis du Code Général des Impôts, en vue d'une réduction d'ISF à hauteur de 50% de la part de ma souscription affectée à l'ISF et ce dans la limite annuelle de 18 000 € par foyer fiscal,

- et/ou dans le cadre de l'article art. 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts pour une réduction au titre de l'IRPP à hauteur de 18% de la part de ma souscription affectée à l'IR et ce, dans la limite annuelle de 2 160 € pour une personne seule et 4 320 € pour un couple marié ou pacsé et soumis à une imposition commune.

L'attestation fiscale délivrée par la société de gestion ou le dépositaire sera établie conformément à la répartition précisée dans le tableau ci-contre.

J'ai bien noté que le bénéfice des réductions ISF prévues aux art 885-0 V bis et bis A ne peut donner lieu à une réduction supérieure à un montant de 45 000 € au titre de la même imposition.

J'ai bien noté que le bénéfice de la réduction IRPP prévue à l'art 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts est incluse dans le plafond des avantages fiscaux de 10 000 € prévu à l'art 200-0 A du Code Général des Impôts.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FIP, je déclare :

- m'engager conformément aux dispositions du Code Général des Impôts à conserver les parts A souscrites pendant une durée de 5 ans à compter de leur souscription. Ce délai court à compter de la date de la souscription jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant l'année de la souscription.

- avoir pris note que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :

1. être fiscalement domicilié en France ou imposable à l'ISF,

2. ne pas détenir avec les membres de mon groupe familial, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS à aucun moment, ni détenir ou avoir détenu à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts du FIP plus de 25 % des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du FIP.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié selon les dispositions légales et réglementaires.

Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion :

Je verse un montant total de euros (5), qui comprend un montant de droits d'entrée de euros (4). Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 4,5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,74%, dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,57%.

Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 8 ans.

Modalités spécifiques de partage de la plus-value ("Boni de liquidation") :

Le boni de liquidation est réparti à hauteur de 80% pour les porteurs de parts A et de 20% pour la société de gestion, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement à 100% du nominal des parts A.

Fait à :, le

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)
--

Merci de parapher la page ci-contre. Signature du souscripteur (Précédée de la mention "lu et approuvé". "Bon pour souscription")

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement signée par le conseiller et le ou les souscripteurs
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des souscripteurs
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Le certificat W-8BEN, si nécessaire

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires à la gestion des services et contrats qui seront conclus dans le cadre de notre relation commerciale. Elles sont destinées à Entrepreneur Venture Gestion et à ses partenaires. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la société Entrepreneur Venture Gestion.

Entrepreneur Venture Gestion

39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France
Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurventure.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Exemplaire pour
le partenaire

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du Fonds, votre argent est bloqué jusqu'à la fin du terme du Fonds, soit pendant une durée de six ans ou, si la Société de Gestion décide de proroger le terme du Fonds pendant une période de deux ans, huit ans, soit au plus tard le 31 décembre 2024. Le Fonds, un fonds d'investissement de proximité, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits à la rubrique «profil de risque» du présent règlement du Fonds (le "Règlement"). Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous détiendrez vos parts dans le Fonds et de votre situation individuelle.

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) M. Mme Melle

NOM _____

Nom de jeune fille _____

Prénom(s) _____

Né(e) le _____ à _____

Nationalité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Questionnaire lié à la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers : avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Adresse et pays de résidence fiscale étrangère _____

_____ Numéro d'identification fiscal _____

Questionnaire FATCA : du fait des règles édictées par le gouvernement américain en matière de lutte contre l'évasion fiscale (loi FATCA – Foreign Account Tax Compliance Act – loi fiscale sur la déclaration des avoirs américains investis à l'étranger) et de l'accord subséquent conclu le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américains, Entrepreneur Venture Gestion est dans l'obligation de collecter certaines informations afin de déterminer si vous êtes contribuable(s) des Etats-Unis d'Amérique. Pour cette raison, nous vous invitons à répondre aux questions suivantes :

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription. Nous vous invitons dans ce cas à vous rapprocher de votre Conseiller ou d'Entrepreneur Venture Gestion.

Si « Non » Possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui TIN n° _____ Non

Aux vues de mes réponses, et en signant le présent document, je certifie que je ne suis ni citoyen(ne) ni résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique. Je m'engage à fournir à Entrepreneur Venture Gestion le certificat W-8BEN si je possède un TIN mais ne suis plus résident(e) fiscal(e) des Etats-Unis d'Amérique. Je m'engage à informer immédiatement Entrepreneur Venture Gestion de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessus, et ce pendant toute la durée de mon investissement.

SOUSCRIPTION

Démarchage :

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage par voie de porte à porte (dans les conditions définies à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et que je n'ai souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai. Je reconnais avoir été informé ne pas disposer de faculté de rétractation en ce qui concerne la présente souscription.

Je déclare souscrire à :

Part de la souscription affectée à l'ISF, en €	Part de la souscription affectée à l'IR, en €	Nombre de parts entières souscrites, d'une valeur nominale de 1000 € (1+2)	Droits d'entrée : 4,5%	Montant total de la souscription, en €(3+4)
_____ € ⁽¹⁾	_____ € ⁽²⁾	_____ × 1000 € ; Soit : _____ € ⁽³⁾	Soit : _____ € ⁽⁴⁾	Soit : _____ € ⁽⁵⁾

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Je certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Cadre légal et réglementaire de mon investissement :

Je déclare adhérer, en application de l'article L 214-8-1 du Code Monétaire et Financier, au FIP TERRE D'ENTREPRENEURS, à son règlement, au document d'informations clés pour l'investisseur dont j'ai pris connaissance et qui m'ont été remis en sus de la brochure commerciale. Je déclare ainsi avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS. Aussi, je déclare avoir été informé des risques que peut comporter le FIP (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) et que je ne pourrai demander le rachat des parts du FIP avant l'expiration d'une durée minimum de 6 ans à compter de la date de constitution du Fonds.

En conséquence, je déclare connaître les caractéristiques du FIP, en comprendre les risques de perte en capital, être financièrement en mesure d'y faire face, et que ce produit financier répond à mes objectifs d'investissement (notamment de défiscalisation).

Paraphe

Le règlement du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS est à la disposition des porteurs de parts sur demande auprès de la Société de Gestion.

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

Je décide (cocher une des deux cases ci-dessous) :

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront inscrites en nominatif pur auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A.

Je joins un chèque à l'ordre du "FIP TERRE D'ENTREPRENEURS" du montant indiqué ci-contre (5).

Le chèque accompagnant cette souscription doit obligatoirement émaner d'un compte au nom du ou des souscripteurs, personnes physiques.

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront déposées sur mon compte titre à la banque (nom et ville)
..... (RIB Titres à fournir ainsi que le code affilié conservateur).

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Mode de règlement : par débit de mon compte à la banque (nom et ville) comme mentionné ci-dessous.
Ce versement sera converti en parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS dès réception du règlement par le dépositaire du FIP.

Je fourni le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Domiciliation (Nom et Ville)

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Cadre fiscal de mon investissement :

Compte tenu de l'engagement de la société gestionnaire du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS d'investir 100% dans des sociétés éligibles,

Je décide de réaliser cet investissement dans le cadre de :

- l'article 885-0 V bis du Code Général des Impôts, en vue d'une réduction d'ISF à hauteur de 50% de la part de ma souscription affectée à l'ISF et ce dans la limite annuelle de 18 000 € par foyer fiscal,

- et/ou dans le cadre de l'article art. 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts pour une réduction au titre de l'IRPP à hauteur de 18% de la part de ma souscription affectée à l'IR et ce, dans la limite annuelle de 2 160 € pour une personne seule et 4 320 € pour un couple marié ou pacsé et soumis à une imposition commune.

L'attestation fiscale délivrée par la société de gestion ou le dépositaire sera établie conformément à la répartition précisée dans le tableau ci-contre.

J'ai bien noté que le bénéfice des réductions ISF prévues aux art 885-0 V bis et bis A ne peut donner lieu à une réduction supérieure à un montant de 45 000 € au titre de la même imposition.

J'ai bien noté que le bénéfice de la réduction IRPP prévue à l'art 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts est incluse dans le plafond des avantages fiscaux de 10 000 € prévu à l'art 200-0 A du Code Général des Impôts.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FIP, je déclare :

- m'engager conformément aux dispositions du Code Général des Impôts à conserver les parts A souscrites pendant une durée de 5 ans à compter de leur souscription. Ce délai court à compter de la date de la souscription jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant l'année de la souscription.

- avoir pris note que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :

1. être fiscalement domicilié en France ou imposable à l'ISF,

2. ne pas détenir avec les membres de mon groupe familial, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS à aucun moment, ni détenir ou avoir détenu à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts du FIP plus de 25 % des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du FIP.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié selon les dispositions légales et réglementaires.

Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion :

Je verse un montant total de euros (5), qui comprend un montant de droits d'entrée de euros (4). Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 4,5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,74%, dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,57%.

Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 8 ans.

Modalités spécifiques de partage de la plus-value ("Boni de liquidation") :

Le boni de liquidation est réparti à hauteur de 80% pour les porteurs de parts A et de 20% pour la société de gestion, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement à 100% du nominal des parts A.

Fait à :, le

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)
--

Merci de parapher la page ci-contre. Signature du souscripteur (Précédée de la mention "lu et approuvé". "Bon pour souscription")

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement signée par le conseiller et le ou les souscripteurs
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des souscripteurs
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Le certificat W-8BEN, si nécessaire

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires à la gestion des services et contrats qui seront conclus dans le cadre de notre relation commerciale. Elles sont destinées à Entrepreneur Venture Gestion et à ses partenaires. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la société Entrepreneur Venture Gestion.

Entrepreneur Venture Gestion

39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France
Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurventure.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Exemplaire pour
le client

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du Fonds, votre argent est bloqué jusqu'à la fin du terme du Fonds, soit pendant une durée de six ans ou, si la Société de Gestion décide de proroger le terme du Fonds pendant une période de deux ans, huit ans, soit au plus tard le 31 décembre 2024. Le Fonds, un fonds d'investissement de proximité, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits à la rubrique «profil de risque» du présent règlement du Fonds (le "Règlement"). Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous détiendrez vos parts dans le Fonds et de votre situation individuelle.

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) M. Mme Melle

NOM _____

Nom de jeune fille _____

Prénom(s) _____

Né(e) le _____ à _____

Nationalité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Questionnaire lié à la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers : avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Adresse et pays de résidence fiscale étrangère _____

_____ Numéro d'identification fiscal _____

Questionnaire FATCA : du fait des règles édictées par le gouvernement américain en matière de lutte contre l'évasion fiscale (loi FATCA – Foreign Account Tax Compliance Act – loi fiscale sur la déclaration des avoirs américains investis à l'étranger) et de l'accord subséquent conclu le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américains, Entrepreneur Venture Gestion est dans l'obligation de collecter certaines informations afin de déterminer si vous êtes contribuable(s) des Etats-Unis d'Amérique. Pour cette raison, nous vous invitons à répondre aux questions suivantes :

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription. Nous vous invitons dans ce cas à vous rapprocher de votre Conseiller ou d'Entrepreneur Venture Gestion.

Si « Non » Possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui TIN n° _____ Non

Aux vues de mes réponses, et en signant le présent document, je certifie que je ne suis ni citoyen(ne) ni résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique. Je m'engage à fournir à Entrepreneur Venture Gestion le certificat W-8BEN si je possède un TIN mais ne suis plus résident(e) fiscal(e) des Etats-Unis d'Amérique. Je m'engage à informer immédiatement Entrepreneur Venture Gestion de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessus, et ce pendant toute la durée de mon investissement.

SOUSCRIPTION

Démarchage :

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage par voie de porte à porte (dans les conditions définies à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et que je n'ai souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai. Je reconnais avoir été informé ne pas disposer de faculté de rétractation en ce qui concerne la présente souscription.

Je déclare souscrire à :

Part de la souscription affectée à l'ISF, en €	Part de la souscription affectée à l'IR, en €	Nombre de parts entières souscrites, d'une valeur nominale de 1000 € (1+2)	Droits d'entrée : 4,5%	Montant total de la souscription, en €(3+4)
_____ € ⁽¹⁾	_____ € ⁽²⁾	_____ × 1000 € ; Soit : _____ € ⁽³⁾	Soit : _____ € ⁽⁴⁾	Soit : _____ € ⁽⁵⁾

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Je certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Cadre légal et réglementaire de mon investissement :

Je déclare adhérer, en application de l'article L 214-8-1 du Code Monétaire et Financier, au FIP TERRE D'ENTREPRENEURS, à son règlement, au document d'informations clés pour l'investisseur dont j'ai pris connaissance et qui m'ont été remis en sus de la brochure commerciale. Je déclare ainsi avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS. Aussi, je déclare avoir été informé des risques que peut comporter le FIP (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) et que je ne pourrai demander le rachat des parts du FIP avant l'expiration d'une durée minimum de 6 ans à compter de la date de constitution du Fonds.

En conséquence, je déclare connaître les caractéristiques du FIP, en comprendre les risques de perte en capital, être financièrement en mesure d'y faire face, et que ce produit financier répond à mes objectifs d'investissement (notamment de défiscalisation).

Paraphe

Le règlement du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS est à la disposition des porteurs de parts sur demande auprès de la Société de Gestion.

FIP TERRE D'ENTREPRENEURS

Fonds d'Investissement de Proximité
Code ISIN : FRO013020344 - Agrément par l'AMF : FNS20150046

Société de gestion : Entrepreneur Venture Gestion - 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 PARIS - Tél. : 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89
Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105 rue Réaumur - 75002 PARIS

Je décide (cocher une des deux cases ci-dessous) :

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront inscrites en nominatif pur auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A.

Je joins un chèque à l'ordre du "FIP TERRE D'ENTREPRENEURS" du montant indiqué ci-contre (5).

Le chèque accompagnant cette souscription doit obligatoirement émaner d'un compte au nom du ou des souscripteurs, personnes physiques.

que mes parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS seront déposées sur mon compte titre à la banque (nom et ville)
..... (RIB Titres à fournir ainsi que le code affilié conservateur).

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Mode de règlement : par débit de mon compte à la banque (nom et ville) comme mentionné ci-dessous.
Ce versement sera converti en parts A du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS dès réception du règlement par le dépositaire du FIP.

Je fourni le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Domiciliation (Nom et Ville)

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

La banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte.

Cadre fiscal de mon investissement :

Compte tenu de l'engagement de la société gestionnaire du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS d'investir 100% dans des sociétés éligibles,

Je décide de réaliser cet investissement dans le cadre de :

- l'article 885-0 V bis du Code Général des Impôts, en vue d'une réduction d'ISF à hauteur de 50% de la part de ma souscription affectée à l'ISF et ce dans la limite annuelle de 18 000 € par foyer fiscal,

- et/ou dans le cadre de l'article art. 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts pour une réduction au titre de l'IRPP à hauteur de 18% de la part de ma souscription affectée à l'IR et ce, dans la limite annuelle de 2 160 € pour une personne seule et 4 320 € pour un couple marié ou pacsé et soumis à une imposition commune.

L'attestation fiscale délivrée par la société de gestion ou le dépositaire sera établie conformément à la répartition précisée dans le tableau ci-contre.

J'ai bien noté que le bénéfice des réductions ISF prévues aux art 885-0 V bis et bis A ne peut donner lieu à une réduction supérieure à un montant de 45 000 € au titre de la même imposition.

J'ai bien noté que le bénéfice de la réduction IRPP prévue à l'art 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts est incluse dans le plafond des avantages fiscaux de 10 000 € prévu à l'art 200-0 A du Code Général des Impôts.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FIP, je déclare :

- m'engager conformément aux dispositions du Code Général des Impôts à conserver les parts A souscrites pendant une durée de 5 ans à compter de leur souscription. Ce délai court à compter de la date de la souscription jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant l'année de la souscription.

- avoir pris note que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :

1. être fiscalement domicilié en France ou imposable à l'ISF,

2. ne pas détenir avec les membres de mon groupe familial, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts du FIP TERRE D'ENTREPRENEURS à aucun moment, ni détenir ou avoir détenu à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts du FIP plus de 25 % des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du FIP.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié selon les dispositions légales et réglementaires.

Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion :

Je verse un montant total de euros (5), qui comprend un montant de droits d'entrée de euros (4). Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 4,5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,74%, dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,57%.

Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 8 ans.

Modalités spécifiques de partage de la plus-value ("Boni de liquidation") :

Le boni de liquidation est réparti à hauteur de 80% pour les porteurs de parts A et de 20% pour la société de gestion, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement à 100% du nominal des parts A.

Fait à :, le

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)
--

Merci de parapher la page ci-contre. Signature du souscripteur (Précédée de la mention "lu et approuvé". "Bon pour souscription")

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement signée par le conseiller et le ou les souscripteurs
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des souscripteurs
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Le certificat W-8BEN, si nécessaire

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires à la gestion des services et contrats qui seront conclus dans le cadre de notre relation commerciale. Elles sont destinées à Entrepreneur Venture Gestion et à ses partenaires. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la société Entrepreneur Venture Gestion.

Entrepreneur Venture Gestion

39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France
Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurventure.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014